

Cote 34J 37 aux Archives Départementales du Jura, Notice géographique et historique sur Morez contenant les Renseignemens demandés pour servir au Dictionnaire géographique du Jura, de Jean Baptiste Reverchon (1821)

Présentation

Les images IMG_7303 à IMG_7325 sont des pages du manuscrit qui se trouvent sous la cote 34J 37 aux AD du Jura. Les images m'ont été envoyées le 13 juin 2016 par Roger Valeyre du CEGFC, antenne de Lons le Saunier.

Les 23 pages du manuscrit ne sont pas numérotées. Alors j'ai gardé les numéros des images pour pouvoir se repérer dans la transcription.

L'orthographe et la ponctuation sont respectées. Les seules exceptions sont les majuscules ajoutées où elles manquaient. Les traits sur la ligne (_) indiquent des lettres ou mots indéchiffrables.

Transcription

IMG_7303

1821

Notice Sur Morez
par M. Jⁿ B^{te} Reverchon ancien Juge de Paix.

IMG_7304

Notice géographique & historique sur Morez
contenant les Renseignemens demandés pour servir au Dictionnaire
géographique du Jura

Chapitre 1^{er}

Morez, chef lieu de canton, arrondissement de S^t Claude, est situé au fond d'une vallée, étroite & profonde, qui a sa direction du sud au nord-ouest, fermée au levant par une chaîne continue de roches & de rochers dont le point le plus éminent est la roche de Trélarce, et au couchant par une semblable chaîne, au dominant la roche du Bêchet, et la Grande-Roche, appelée dans ces derniers tems, par quelques'uns la Rocher-au-Dâde. Ces trois rocher [sic] absolument nus, ont 200 à 210 mètres de hauteur. Le fond de la vallée est traversé dans toute sa longueur par la rivière de Bienne, & par la route de 1^{ère} classe N^o 6 de Paris à Genève, qui se croisent vers le centre.

Morez est à 450 Kil; sud-est de Paris, 50 Kil: sud est de Lons le Saunier, 20 Kil: nord-est de S^t Claude, & 45 Kil: nord ouest de Genève.

Longitude	{	23° 42' du méridien de l'Ile de Fr.
		3° 42' du méridien de l'observatoire de Paris
Latitude		46° 28'.

Telle est sa position géographique.

Morez, dans son enceinte se compose de Morez-le-haut (Morez proprement dit) & de Morez-le-bas, dénomination née du cours de la rivière de Bienne. Des interstices peu considérable permettent de les confondre dans une seule agglomération qui comprend 140 maisons, 322 feux ou ménages & une population de 1442 individus.

De Morez, dépendent les hameaux, granges, ou métairies & as_
Rangés selon l'ordre topographique, dans le tableau qui suit :

IMG_7305

	Hameaux	Maisons	feux ou ménages	Population
1°	Morez-dessus (Le)	4	7	34
2°	Bechet (sur le)	2	3	14
3°	Fins (Les)	4	4	19
4°	Denisons (Les)	4	4	16
5°	Chalettes des Bruns (Les)	3	6	27
Granges ou Metairies éparses				
1°	Cernois à L'ours (Le)	1	(1) { 0	0
2°	Grange à la Nonne (La)	1	{ 0	0
3°	Prery (Le)	1	1	7
4°	Equetral (en)	1	1	2
5°	Combe (La)	1	1	6
6°	Bugnon (Le)	1	1	9
7°	Essabron (L')	1	1	3
8°	En la cour	2	5	15
9°	Puy (sur le)	1	1	10
Usines éparses				
1.	Abbaye (L') Martinet	2	3	17
2.	Forges-Clement (Les)	1	6	24
3.	Moulin Morel (Le)	1	2	8
4.	Tirerie (La)	2	10	36
5.	Doye Gabet (La)	1	2	7
		34	58	252

D'ou resulte un total de 174 maisons, 380 feux ou ménages & de 1694 individus que renferme aujourd'hui la commune de Morez.

Si l'on recherche l'étymologie du nom de Morez, la traditon apprend que le lieu où il est situé couvert d'une épaisse forêt de sapins, s'appelait ordinairement Combe noire, que vers l'an 1565, le nommé Etienne MOREL, forgeron, s'y étant fixé sur les bords de la Bienne, l'endroit prit le nom de Combe de Morel. Il s'appela ensuite Morel sous Morbier, à cause de la proximité de ce lieu déjà plus connu, puis simplement Morel. Enfin par corruption il s'est appelé et

(1) Ces deux granges sont exploitées par les propriétaires depuis [?] à Morez, où ils résident.

IMG_7306

et s'écrit Morez. Une foule de titres authentiques justifie cette variation de nom, qui a suivi l'arrivée d'Etienne MOREL.

L'établissement d'Etienne MOREL a été vérifié en 1788 dans un acte publié en l'an 1571, qui déposait aux archives des notaires de la grande judicature de S^t Claude, & qui a péri dans l'incendie de cette Ville. On lisait dans ce titre que Grand Claude REVERCHON, de la Mouille, surnommé l'ancien, ayant acensé du Monastère de S^t Oyan-de-Joux (S^t Claude) un cours d'eau sur la rivière de Bienne, en un lieu appelé Combe noire, en céda à Etienne MOREL, établi depuis peu dans l'endroit où il possédait un pré au couchant de la rivière & qui se disait originaire de La Combe Billet (1), une portion pour y établir des Moulins, des forges, des Scies, & des Battoirs (2)

Cette étymologie donnée, voici celle des hameaux, Granges, et usines en suivant l'ordre du tableau qui les a déjà désignés.

" Morez-dessus (le)	de sa situation sur un plateau plus élevé que Morez.
" Bechet (sur le)	de l'élévation de l'endroit qui fut le premier bêché.
" Fins (Les)	du nom propre des premiers habitants
" Denisons (Les)	d'une femme nommée <u>Denise</u> , dont les enfans s'appellent <u>Denisons</u> .
" Chalettes des Bruns (Les)	Des chalets pour héberger le bétail ;
" Cernois à l'ours	de la Retraite [?] ou apparition d'un ours.
" Grange à la nonne (3)	De l'ancienne propriétaire surnommée la Nonne, parce qu'elle avait été élevée dans un couvent.
" Prery (Le)	Des deux mots patois <u>Pré</u> & <u>Ry</u> , qui signifient <u>près le chemin</u> étant près le chemin de la <u>Mouille</u> .
" Equitrial (En)	D'une fontaine qui a fait dire en patois <u>Aigue-tre-va</u> , l'eau vient trop ici.
" Combe (La)	de l'enfoncement où elle est.
" Bugnon (Le)	d'une source qui s'y trouve en vieux langage, Bugnon.
" Essabron (L')	d'un essartement fait par le nommé BRUN.
" Cour (En la)	d'un nommé GIROD-ROY, propriétaire, par allusion badine au nom de Roi.
" Puy (sur le)	d'un ancien creux, pour ramasser des eaux, & de son élévation au dessus de Morez
" Abbaye (L')	du surnom de <u>Moine</u> , donné à l'un de ses anciens propriétaires parce qu'il avait été attaché au service des Moines de S ^t Claude.

(1) On ne connaît pas aujourd'hui la combe Billet qui peut avoir changé de nom ; mais on présume qu'elle est située entre Nozeroy & Mouthe.

(2) Cette vérification a été faite par m^r l'abbé THÉVENIN DE LA MONIÈRE, curé de S^t Claude, qui le dit de mémoire dans une lettre au rédacteur .

(3) Elle portait autrefois, selon d'anciens titres, le nom de Châtel. Alors le nom de Chemin du Chatelet fut donné au chemin de Morez à la Mouille, qui passe à côté de cette Grange.

IMG_7307

" Forge Clément (La)	du nom du propriétaire.
" Moulin Morel (Le)	du nom de celui qui l'a fait construire.
" Tirerie (La)	elle dit d'elle-même son étymologie.

" Doye-Gabet (La) du vieux mô, Doye, source & du nom d'un nommé GABET qui s'y noya en pêchant.

Cependant le commencement de Morez, a précédé l'établissement d'Etienne MOREL, quoi qu'il lui ait donné son nom. Le 10 février 1531, Claude GIROD-CLERC, de Bellefontaine, acensa du monastère de S^t Oyan-de-Joux, un cours d'eau sur la Rivière de Bienne, pour y construire des usines, mais ce censétaire n'ayant pas paye sa redevance, le dt Monastère, usant de la réserve qu'il y avait faite passa un nouvel accensement du même cours d'eau, une cession des engins y existants à Pierre GIROD-BOURGUIGNON, du d^t Bellefontaine, par acte reçu de Claude PAUL, notaire à S^t Oyan-de-Joux le 31 X^{bre} 1550. Ces deux acensemens à la vérité ne parlent que de la rivière de Bienne, sans désigner aucun lieu. Si l'on doit conclure de là que Morez n'existait pas alors. on peut aussi en conclure que l'usine commencée par GIROD-CLERC, a été la première construction faite & connue dans la vallée puisque cette usine continuée par Pierre GIROD BOURGUIGNON, est la même que possède encore à Morez-le-bas, un des descendants de ce dernier, chez le quel on voit cet acensement, où est rappelé & annalissé celui de 1531. En adoptant cette première construction pour l'origine de Morez, elle doit être fixée entre les années 1531 & 1555, c'est-à-dire, dans l'intervalle des deux acensemens, et l'on ne s'écarte pas de la vraisemblance, en l'a fixant vers l'an 1531.

Ainsi, par une comparaison du petit au grand, MOREL a prévalu sur GIROD-CLERC à Morez, comme Améric DESPUCE sur Christophe COLOMB, en Amérique.

Quelques citations vont faire connaître, par époque, les progrès de ce lieu naissant.

1° Par acte reçu de PAUL, notaire, le 12 avril 1563, le monastère de S^t Oyan-de-Joux acensa à François MALFROY, de la Mouille, un cours d'eau sur la rivière de la Bienne, pour y construire tels engins qu'il voudrait, dès un pont appelé le pont neuf, jusqu'à un bief appelé la Crochère ; ces deux points sont connus. C'est sur ce cours d'eau qu'est placé le martinet qu'on appelle l'abbaye, à Morez le haut.

2° Dans une enquête faite à Morel, par Jean BORREY, Grand-juge de S^t Oyan-de-Joux, au sujet du pont de l'affaitieux, sur la Bienne, le nommé Jaques COURRY, maître dardelier (1), originaire de Savoie, appelé comme témoin, dit, dans sa disposition du 14 juin 1665, qu'il était venu, il y avait alors 54 ans

(1) Dardelier, dérivé du patois, signifie faiseur de faux, car une faux s'appelle en patois Un Dard & l'on sait qu'alors on fabriquait des faux à Morez le-bas

IMG_7308

travailler, au Martinet de Pierre GIROD, dit Perret-À-BOURGUIGNON, où il avait été attaché, pendant 18 ans, & d'où il avait passé au Martinet de PARISET, & BONGUYOD, avec Nicolas MONNIER, aussi maître dardelier. Il suit de là que Jaques COURRY, arriva dans l'endroit en 1611, & qu'en 1629 il y avait déjà plusieurs martinets à Morez, même en 1611.

3° Dans la même enquête, Antoine PAGET, notaire, aussi témoin, dit dans sa déposition, qu'il était venu habiter la Combe de Morel en 1649.

4° au dessus de la porte de la maison appartenant aux descendants de Claude Denis GIROD, à Morez-le-bas, on lit sur la Pierre le millésime 1622, & au dessus de celle des héritiers de Jean Claude CAVEAUX, le millésime de 1697.

5° un bureau d'enregistrement (alors contrôle), fut établi à Morez, le 1^e 8^{bre} 1698, et Claude REVERCHON, de Morez, en fut le premier Receveur, témoin les registres de ce bureau.

6° Dans une requête présentée, par les habitans de Morez, à M^r l'archevêque DE LEZON, le 6 7^{bre} 1737, pour demander l'erection de leur église en cure, on trouve citée l'ordonnance renduë par l'un de ses prédécesseurs le 12 7^{bre} 1698, pour autoriser M. DOLARD de Morez, d'y faire bâtir une chapelle qui fut bénite le 6 aout 1699. La même requête porte que l'Eglise à ériger en cure avait été construite en 1724 (ce millésime est gravé sur la porte principale) ensuite d'ordonnance du 6 mars de la même année, & que dès 1723, il y avait à Morez, 96 chefs de famille, non compris ceux des hameaux circonvoisins.

7° En 1725 fut construit, à Morez-le-haut, un vaste bâtiment, pour une raffinerie de salpêtre, à la quelle succéda une fabrique de vitriol, où on voit encore sur la porte le millésime avec l'écu de France en relief. Ce bâtiment est aujourd'hui converti en tannerie.

Cependant on lit dans l'annuaire du Jura, de 1811, à l'article, canton de Morez, ce passage qui est littéralement répété dans les annuaires de 1812, 1813 & 1814, encore peut-être ailleurs :

Elle (La petite ville de Morez) n'existe que depuis 70 à 80 ans (ce qui veut dire depuis 1731 à 1741) avant cette époque on ne reconnaît à la place qu'elle occupe aujourd'hui, qu'un désert couvert de Sapins.

On ne saurait deviner où le rédacteur de l'annuaire a puisé des documents aussi érronés. En effet il est absurde d'avancer qu'un endroit ou existaient plusieurs martinets en 1629, et ou était fixé un notaire en 1649, qu'un endroit où était établi un bureau de contrôle (Enregistrement) en 1698 & une chapelle érigée en 1699, et qu'un endroit ou étaient 96 chefs de famille, & une église batie en 1724, ne fut qu'un désert couvert de sapins, en 1731 à 1741.

IMG_7309

On doit espérer que l'auteur du dictionnaire qui se prépare y fera Remarquer & redressera l'anachronisme qu'on a fait dans la rédaction de ces annuaires sur l'ancienneté de Morez.

C'est ici le cas de dire que Morez faisait anciennement partie intégrante du territoire de la communauté de la Mouille, dont il ne fut d'abord qu'un hameau, que Morez, ayant acquis une certaine consistance, l'administration donna à la Mouille, le nom de communauté de la Mouille & Morez. Il n'y avait qu'un département, & qu'un Rôle d'imposition pour les deux endroits. L'assemblée des habitans respectifs se tenait au Prieuré de la Mouille, pour l'élection annuelle d'un échevin & de deux commis à la répartition de l'impôt. Cet ordre de chose, subsista jusqu'à l'année 1776 que Morez, démembré de la Mouille forma une Communauté.

Le bas-des-Essarts (1) hameau de la commune de Morbier, en a été distrait & réuni à celle de Morez, par décret impérial du 18 Juillet 1809 : Les habitations de ce hameau ne sont séparés de celles de Morez-le-bas que par la petite rivière de l'Evalude, dont le pont les met en communication. La localité commandait une telle reunion.

A l'extrémité méridionale de Morez, est une gorge formée par la roche de Trélarce et celle du Bêchet, dont les bases ne sont séparée que par la Rivière de Bienne, & la route royale. Cette gorge s'appèle Sur le fort, parce que sur une éminence du côté du Bêchet, avait été construite anciennement une espèce de fortification sémi-circulaire. Les vestiges d'un mur et d'un fossé y subsistaient encore au mois de mai 1815, que le gouvernement d'alors, fit élever au même endroit, une redoute avec palissades, pour deux pièces de canon, que les événements

rendirent inutile, et qui fut ensuite démolie par des soldats Suisses. On voit pourquoi cet endroit s'appelle, Sur le fort.

Outre cette fortification, il y en avait une à Morez-le-bas, à la gauche de la Bienne, près du chemin de S^t Claude & au dessus du moulin GIROD, au lieu dit de tout tems Sur la garde. On y voit encore quelques vestiges d'une construction qui annonce un point de defense militaire. Le nom Sur la Garde, d'accord avec la tradition, porte son étymologie.

Il n'y a aucun doute sur l'ancienne existence de ces deux petites fortifications, quoi qu'aucun titre ni histoire n'en parle, si ce n'est une histoire manuscrite de l'abbaye de S^t Claude par M^r l'abbé PERNIER, ancien curé de Molinges, communiquée autre fois au rédacteur de cette notice, par M^r l'avoué COLOMB, père qui en etait possesseur. La même histoire parle encore d'un fort qui était en même tems à la Savine

(1) Lieu situé au pied d'un coteau anciennement essarté, défriché ; De là Son nom

IMG_7310

montagne vers le Grandveaux.

De telles fortifications furent certainement construites pour s'opposer aux incursions de l'armée Suédoise, commandée par le Duc Bernard de SAXE-WEIMAR qui ravageait la franche-comté au commencement du 17^e siècle, tout force à le croire. La tradition conserve à Morez & dans les environs le souvenir de ces ravages. M^r DROZ dans son histoire de Pontarlier, page 163, nous apprend que ce général Saxon, après avoir brûlé Morteau & Pontarlier, et pris le chateau de Joux & Nozeroy, passa jusqu'à S^t Claude au mois de Juillet 1639. L'histoire de M^r l'abbé PERNIER, dit qu'alors les forts de Morez & de la Savine furent pris par les Suédois. Enfin Jaques COURRY le Dardelier, déjà cité, dit dans sa déposition du 14 Juin 1665, qu'en 1638 les guerres de ce tems-là, le forcèrent à quitter Morez, où il revint quelques années après.

Mais qui fit faire alors ces fortifications ? Qui donna des armes & des munitions ? qui fournit des combattans ? assurément, ce n'est pas Morez naissant, Sont ce les habitans des communes voisines pour la défense de tous ? Est-ce le Monastère de S^t Oyan-de-Joux comme Seigneur de la terre ? Est ce le parlement de Dôle, au nom du souverain, qui était à Madrid ? tout cela est difficile a expliquer.

La nuit du 24 au 25 Décembre 1752, pendant la matinee, Morez, essuya une inondation extraordinaire. Les eaux de la Bienne, montèrent à une telle hauteur & se débordèrent avec tant de fureur que plusieurs maisons en furent renversées, des meules de moulin entraînées & engravies à une grande distance, tous les ponts sur la rivière emportés. Les habitans de la rive droite qui étaient à l'office de minuit, ne purent rentrer chez eux & furent obligés de passer les fêtes de Noël chez ceux du bord opposé. Lorsqu'on parle à Morez de cette inondation on l'appèle le déluge de Noël.

Vers le 20 avril au matin de l'an 1762, une troupe de contrebandiers à cheval, assez nombreuse & bien armée, reste ou rejèton des bandes de Mandrin, arrivant de la Suisse, fut attaqués, au midi de l'endroit dit sur le fort, par les employés des fermes du Roi, qui du haut de la roche du Béchet, roulaient de gros cailloux, qu'un avis leur avait fait amoncèler d'avance, sur les contrebandiers dessérés sur la route entre le pied de la roche & la rivière. Un seul fut grièvement blessé et son cheval tué Les contrebandiers entrent furieux à Morez, & menacent de mettre tout-a-feu & à sang

L'alarme est générale. Cependant on vient à bout de les calmer & de leur faire entendre que les habitants n'ont pris aucune part à cet événement : ils passent outre.

Mais ces mêmes contrebandiers retournant en Suisse, arrivent à St Laurent le 8 Mai suivant, & y trouvent quatre employés des fermes, qu'ils arrêtent d'immoler

IMG_7311

à leur vengeance pour l'attaque qu'ils ont essuyée à Morez. Ils veulent y conduire ces infortunés pour les y sacrifier ; chemin faisant, ils les muttillent du nez & des oreilles ; arrivées au dessus de la Savine entre S^t Laurent & Morbier, ils apperçoivent la Roche du Béchet & disent à leurs victimes : voilà la roche où vous nous avez assassinés, c'en est assez ; à mort ! & les employés sont fusillés. Ils furent inhumés à Morbier le 10 dud^t mois.

Il est probable que l'auteur du pillage dont on va parler, profita de toutes ces conjectures pour le faire mettre sur le compte des contrebandiers. Au milieu de la nuit du 27 au 28 mai de la même année 1762, les habitants de Morez ensévelis dans le sommeil, furent subitement réveillés par des cris extraordinaires entremelés de coups de fusils. On se lève dans l'epouvante. On voit une poignée de bandits à cheval et armés, s'annonçant à raison du petit nombre comme une avant garde. Ils traînent dans les ruës Des femmes nuës en chemises pour leur servir de guët [?] dans le pillage qu'ils sont venus faire. Ils enlèvent la caisse du contrôle & mettent à contribution le pistolet sous la gorge, les chefs des principales maisons de commerce & disparaissent. Ces brigands avaient à leur tête, comme on l'a sù ensuite, un homme appartenant à une famille notable de la Province, qui avait pris pour nom de Guerre le surnom de Bras-de-fer. Un tel brigandage n'a jamais été puni, pas même recherché.

Morez est encore trop près de son berceau, pour avoir donné le jour à beaucoup de personnes remarquables, ou pour avoir été leur résidence, Il peut néanmoins en citer deux avec orgueil & reconnaissance.

Jean Baptiste DOLLARD, né à Morez, où il est décédé le 5 Juin 1750, agé de 70 ans, était fils de Claude DOLARD, notaire, mort le 19 mai 1740, à l'age de 90 ans, avocat en parlement, il fut porté par inclination aux affaires de commerce aux quelles il se livra sans reserve. Exploitant d'abord des forges, des martinets, il les perfectionna ou en créa de nouveaux, appèlant autour de lui une foule d'ouvriers dont il etait le père. A sa voix, l'endroit se peupla & changea de face. C'est par ses soins que l'Eglise paroissiale fut bâtie en 1724, un marché établi, & qu'en 1747, la grand-route fut ouverte à Morez, pour communiquer dans l'intérieur & en Suisse, faciliter & étendre les rëlations commerciales.

Un seul trait fait voir combien il avait le genie entreprenant. Il faisait valoir à Morez-le-bas un haut fourneau qu'il alimentait avec un minerai provenant de Sur le Béchet. Les bois devenaient rares. En 1726 une indisposition le conduisit aux eaux de Plombières (Lorraine). Il vit dans le voisinage une tirerie de fil-de-fer, soit Trefilerie. Après en avoir examiné le mécanisme et l'économie, il prend à l'instant la résolution d'en établir une à Morez

IMG_7312

& à son retour, amène déjà avec lui les principaux ouvriers qui étaient Lorrains, d'origine. Ainsi il substitua à son fourneau cette nouvelle usine qui subsiste encore aujourd'hui avantageusement au même endroit. Elle fut la première Tréfilerie établie en Franche Comté.

Privé des commodités de la poste pour sa correspondance, qui arrivait à

S^t Claude, M. DOLARD dressa un gros chien, qui portait dans une boîte de fer-blanc pendue à son cou, ses dépêches qu'une maison familière à cet animal recevait dans cette ville & faisait partir. Il recevait de la même manière, à chaque courrier, celles qui lui étaient adressées par ses correspondants ; Il n'y en avait encore naguère quelque Viellards, jamais de messager plus prompt & plus fidèle que ce chien. Dans ses voyages, il se détournait pour éviter la rencontre des personnes qui venaient à lui sur la route. Cependant il fut tué dans un de ses trajets par quelque méchant.

M. DOLARD fut dans la terre de S^t Claude, un des premiers officiers des milices que Louis XV leva pour éprouver la fidélité des Francomtois, qu'on avait calomniés dans l'esprit de ce Monarque.

Il jouit dans tous les temps d'un crédit immense, de la considération la plus étendue. Hôte empressé de tous les voyageurs distingués, il leur ouvrait lui-même sa porte. Il fut souvent visité par les premiers personnages de la Province, même les Intendants, qui venaient admirer les uns & les autres le mouvement qu'il donnait à ses rochers.

Rien ne peut mieux peindre cet homme précieux que ces paroles d'un auteur contemporain.

" Il est à souhaiter pour cette fabrique (La tirerie de fil-de-fer) et pour le bien du Royaume même, que la providence conserve longtemps le S^r DOLARD qui fait vivre par son travail, une bonne partie des habitants de Morez, où non seulement il fait fabriquer du fil de fer excellent, mais il y fait travailler des gens, avec les quels ont fait mille ouvrages de feraille & une quantité innumérable de clous de toutes espèces."

Savary, dictionnaire de Commerce, tome 5, page 221, de l'édition de Copenhague.

M^r DOLARD réunit le respect, l'amour & la confiance de ses concitoyens, son nom jusqu'ici sauvé de l'oubli, se prononce encore aujourd'hui (en 1820) avec vénération malgré les 71 ans qui pesent sur sa tombe.

Enfin s'il ne jeta pas les fondements de la première habitation de Morez il n'en est pas moins regardé comme le créateur, & l'âme qui l'a vivifié.

IMG_7313

Pierre Alexis PERRAD, né à Morbier, & décédé à Morez le 22 Janvier 1821, âgé de 75 ans, fut un négociant distingué. Comme si, en venant habiter la maison de M^r J. B. DOLARD, il y eut retrouvé son génie, il ne se livra pas à moins d'ardeur aux entreprises commerciales et industrielles. Il fit plusieurs essais dispendieux [?] pour les étendre. Son commerce sur les fers & les ouvrages fabriqués dans les ateliers fut très important & dans l'intérieur & à l'étranger. Il établit une filature de coton au rouet, qui s'est répandue dans tout le canton, et par suite des métiers à fabriquer des cotonnades & des mouchoirs.

Un bureau de poste aux lettres était nécessaire au commerce de Morez. Par ses soins & ses démarches & de concert avec un ami, il en obtint, non un simple bureau, mais une direction en 1782.

Commandant de la Garde nationale en 1789, M^r PERRAD obtint pour Morez, de M^r le Marquis de LANGERON, commandant de la Province, 200 fusils avec des munitions, jugés nécessaires au maintien du bon ordre sur la frontière. Heureuse précaution qui sauva Morez de la détresse dans la même année ! Dès têtes exaltées dans le voisinage avaient arrêté & arrêtaient journellement les convois de grains destinés au marché de Morez ; Tous les habitants étaient réduits à une telle extrémité que, recensement fait, il n'y avait pas dans la

commune, des vivres de toute espèce, pour vingt quatre heures. M^r PERRAD plus affligé qu'eux mêmes, les fait assembler sous les armes, & le 7. 7^{bre} au matin, il se mit à leur tête, va chercher un convoi de seize voitures de grains, stationnées à la Chaux-du-Dombief, qu'il amène à Morez, au milieu des bénédictions universelles.

Au Commencement de Juin 1790, Morez, éprouvant les mêmes difficultés pour les subsistances, M^r PERRAD se rendit en Diligence à Genève, & obtint par son crédit, du gouvernement de cette République, gratuitement, un emprunt considérable de blé, qui fit cesser les inquiétudes. Graces en soient encore renduës à la générosité & un désintéressement des prêteurs ; à son retour M^r PERRAD trouva à Morez, rassemblée sous les armes, la Garde nationale de diverses Communes du canton pour aller encore chercher des convois de grains arrêtés par les mêmes mutins. Le succès de son voyage, la fit retirer à l'instant, & prévint probablement de grands malheurs.

Premier Maire de Morez, M^r PERRAD fut appelé à cette Magistrature par la voix unanime de ses concitoyens et comme par acclamation.

Membre du conseil-général du Département, il sollicita & obtint l'établissement de quatre foires qu'il jugea devoir contribuer à la prospérité du commerce de Morez.

IMG_7314

Il fut aussi le premier Juge de Paix du canton de Morez, & donna sa première audience le 20 janvier 1791. Il apporta dans cette place tant d'amenité & un tel esprit de conciliation, que lorsqu'il était obligé de prononcer un jugement, la partie qui avait perdu sa cause était presque aussi contente que celle qui l'avait gagnée. On le vit cent fois sacrifier de sa bourse, pour faire conclure un arrangement, lorsqu'il avait à combattre la tenacité de l'un des contentants.

Elu en 1792, chef de legion de la garde nationale, il la contint dans les justes bornes du devoir.

Président du collège électoral, de l'arrondissement de S^t Claude, il en remplit les fonctions avec dignité.

Membre du conseil d'arrondissement dès 1800 à 1815 il assista régulièrement à toutes les sessions où, il présenta toujours des vuës utiles.

Il pourvût à la conservation de Morez, en lui faisant don d'une pompe à incendie.

Dans tous les tems, les pauvres eurent part à ses bienfaits. Personne n'eut plus à coeur que lui l'extinction de la mendicité. Sa sollicitude à cet égard, lui faisait verser, chaque année une somme au bureau de bienfaisance, depuis son établissement. Enfin dans ses dispositions testamentaires il a légué un capital considérable aux pauvres de Morez & de Morbier.

Les pleurs de tout age & de tout sèxe, ont arrosé son tombeau. La mémoire de son nom, sera toujours chère à ses concitoyens qui la transmettront à leur postérité.

=====

Chapitre 2.

Morez, était avant la révolution, cure ; demembrée en 1776 de la paroisse de Longchaumois, dont il n'était qu'une annexe avant cette dernière époque ; M. Hyacinthe BOURET, qui en était vicaire, fut nommé premier curé par M^r l'évêque de S^t Claude, & prit possession de ce bénéfice, le 22 août de

la susdite année, selon le procès verbal, qui se voit sur les registres de la Paroisse. C'était une cure à portion congrue, à la charge du chapitre de S^t Claude, comme décimation.

On a déjà vu que le premier établissement religieux fait à Morez était une chapelle construite en 1699, par M^r DOLARD ; Elle n'était point un bénéfice ; c'était une chapelle domestique, où le public était admis, desservie par un chapelain particulier, elle a été demolie en 1794 par le nouveau propriétaire.

IMG_7315

Elle était sous l'invocation de S^t Roy, regardé dans le pays comme le patron des forgerons & des cloutiers, quoi que les légendes le fassent trésorier ou orfèvre du Roi Dagobert. Par conséquent, S^t Roy était le patron de Morez, & l'on en célébrait la fête le 1^e X^{bre} comme le font encore à présent ceux qui travaillent en fer.

L'Eglise paroissiale actuelle, construite comme on l'a dit, en 1724, est sous le vocable de l'assomption de la S^{te} Vierge, de S^t Roy, et de S^t François d'Assises. Mais l'assomption est la seule fête patronale, selon la tradition, M^r DOLARD le père, avait une dévotion particulière à la Vierge & voulut pour celà, choisir l'assomption, et il y joignit S^t François d'Assise, parce qu'il avait été novice chez les capucins, qu'il affectionnait. S^t Roy fut conservé par droit d'ainesse, comme le patron primitif de l'endroit.

Les plus anciens registres de la paroisse, remontent au 18 fevrier 1728 sont complets sans lacune, & tous en langue francaise.

Voici la nomenclature des prêtres qui ont desservi l'église de Morez.

1. M. Claude DE LA TOUR, dès le 18 fevrier 1728 jusqu'au 4 mai 1734
2. M. Fr. VUILLEMENOT des lors au 28. 8^{bre} 1738
3. M. RADDAZ dès lors au 22 janvier 1743
4. M. J. SEIGNIER dès lors au 24 mars 1749
5. M. Claude François BONNEFOY dès lors au 20 7^{bre} 1750
6. M. Claude Xavier NICOD dès lors au 12 7^{bre} 1755
7. M. C. ETHIER dès lors au 19 7^{bre} 1760
8. M. PERRIER dès lors au 28 Juin 1765
9. M. Hyacinthe BOURET, dès lors comme vicaire au 22 aout 1776
et dès lors comme premier curé, jusqu'en 1794, que les orages de la revolution, l'engagirent à se demettre & à se retirer dans sa famille à S^t Laurent. Dès lors, Morez a été désservi d'intervalle en intervalle, par des prêtres Passagers, que les circonstances offraient aux paroissiens jusqu'au concordat de 1801, après le quel fut nommé curé de Morez
- 10 M. Claude Benoit WAILLE de St Lupicin, décédé le 18 avril 1821. On remarque qu'il est le premier Prêtre mort à Morez.

Une confrerie de Penitents du Gonfalon, se forma à Morez, en 1770. Ils chantaient leurs offices sur une Tribune qu'ils avaient faite, a leurs propres frais, dans l'Eglise paroissiale. Ils n'avaient, ni fonds, ni revenus.

Avant l'érection d'un Evêché à S^t Claude, qui eût lieu en 1742, Morez le haut, comme Paroisse de Longchaumoisi, était du diocèse de Lyon, & Morez le bas, comme Paroisse de Morbier, du diocèse de Besançon

IMG_7316

Les habitans de Morez-le-haut, qui avaient à observer un mandement de Carême trip rigide, allaient fréquemment vivre à Morez-le-bas, où n'était pas commandée toute la rigueur de l'abstinence ; singularité où abus du à l'extension de deux

paroisses, sur une même commune, & à la variation locale de la discipline ecclésiastique.

=====

Chapitre 3

Avant la révolution, Morez, avait pour Seigneur, le chapitre de l'Eglise cathédrale de S^t Claude, qui avait succédé au Monastère de S^t Oyan-de-Joux. Il y exerçait, les prétendus droits de main-morte dicelle, & personnelle, avec tous leurs accessoires, à la vérité, les habitans ne payaient point de redevance, annuelle au Chapitre, mais en cas de vente d'immeubles, il en percevait les lods en entier, c'est-à-dire qu'une vente de 3000^f lui produisait 1000^f de lods. Il levait la dime des céréales à la onzième gerbe ; et cette dime au dire des anciens fermiers, pourrait s'évaluer approximativement, année commune, depuis 3 à 200^f.

La suppression de la main-morte & des droits féodaux, au mois d'aout 1789, fut célébrée à Morez, avec un rare enthousiasme, par des fêtes, religieuses et civiles.

Morez, faisait partie de ce que le chapitre de S^t Claude, appelait la terre de La Mouille. Il faisait exécuter dans cette terre la justice, par un Juge Châtelain qui s'intitulait dans le principe, Juge Châtelain de la justice de la Mouille & qui s'intitula, ensuite, Juge Châtelain de la justice de la Mouille & Morez. Ce chatelain, tenait ses audiences, à la Mouille, comme cheflieu, sur la place publique ; avec un Procureur d'office, & un Greffier. Ses Sentences ressortissaient _ment au parlement de Besançon.

Chapitre 4.

Les habitans de Morez ne sont & ne peuvent être agriculteurs sur un sol ou il n'y a point de grande propriétés rurales, le peu qu'il y a de terrain cultivable étant, d'ailleurs, très divisé. Leurs principales occupations, est dans l'industrie & le commerce, les professions qui y sont le plus répandues, sont celles de Cloutier, forgeron, & horloger. Il s'y fabrique toutes sortes de cloux & d'ouvrages de fer, des horloges, des pendules à ressorts, des tournebroches, des caisses d'horloges peintes, des fils de fer, et cent objets divers, nécessaire aux commodités de la Société.

IMG_7317

Le commerce s'empare de toute cette fabrication, et en fait journellement des envois dans tous les départemens de la France, & à l'étranger. Il retire souvent, en échange, des fers bruts, des cuivres, des draperies, des huiles, des grains, des vins, des toiles, & quantité d'autres marchandises, qui se débitent dans l'endroit.

La fabrique d'horlogerie répandue dans tout le canton, est dans son espèce l'unique qui existe dans le Royaume. Mais depuis 1814, des produits ont perdu de grands débouchés, qu'ils avaient en Savoye, en Piémont & en Italie où ils s'écoulaient librement. Dès lors, la même horlogerie a été assujétée dans ces divers états, à des droits si élevés, qu'ils sont comme prohibitifs. Elle est même prohibée dans les contrées de l'Italie soumise à la domination autrichienne.

Mais depuis bien longtems, elle éprouve dans l'intérieur de la France, une funeste concurrence, de la part des horloges de bois, qui se fabriquent dans la Forêt noire. Celles-ci admises à l'entrée, moyennant un léger droit, s'introduisent journellement par Milliers. Pourquoi les horloges de Franche-Comté, étant prohibées dans les états autrichiens, les horloges de bois d'Allemagne ne sont-elles pas de même par une juste reciprocité, prohibées en France ? ² ou pourquoi l'entrée n'est-elle pas

reciproque aux mêmes conditions ?

La clouterie & les ouvrages de fer, ont été aussi soumis à des droits prohibitifs à l'envoi en Savoye & en Piémont.

Un traité de commerce de puissance à puissance, qui lèverait & modifierait de telles entraves, ranimerait certainement l'industrie & le commerce de Morez. Hélas, dira-t-on que sont dans la balance des grands intérêts, le commerce, et l'industrie de Morez, sa sollicitude d'un gouvernement Sage, peut néanmoins descendre jusque là.

On permettra ici au Rédacteur une courte digression sur l'origine assez curieuse, et les progrès de l'horlogerie dans le canton.

Vers l'an 1660, d'après une tradition de famille non contestée, le gardien des capucins de S^t Claude, étant à Morbier, s'informa du curé de l'endroit, si parmi les ouvriers qui y faisaient différentes machines & ouvrages de fer, il ne s'en trouverait pas un, en état de réparer l'horloge de son couvent qui était dérangée. Le curé le conduisit chez les frères Mayet, (ils étaient au nombre de quatre) qui luy dirent qu'il fallait voir l'horloge ; vieille & usée, elle n'était plus susceptible de réparation. Les frères Mayet, la copiant parfaitement, en firent une semblable, qui réussit. Elle n'était comme l'originale, qu'à heures et demies & au lieu d'un pendule, elle avait un ressort spiral. Ce Succès enhardit assez ces ouvriers, pour faire d'autres horloges sur ce modèle. Alors point d'outils expédiés_ tout se faisait au compas pour la division des rouës & des pignons, ce qui rendait la fabrication, longue, rare & d'un grand prix quoi qu'informe [?]. D'ailleurs elle n'était

IMG_7318

pas communiquée. De telles horloges étaient pour un petit volume, sans ornement, avec un cadran, formé d'un simple cercle de laiton, enfin sans aucune élégance.

Cependant, dès l'an 1647 Huyghens, astronome hollandais, avait fait aux horloges l'application du Pendule, que Galilée, avait, le premier, employé dans ses observations astronomique ; mais cette découverte ne pénétra que tard dans les montagnes du Jura. Enfin les frères Mayet, en ayant ouï parler, essayèrent de faire & firent une horloge, où ils ajustèrent le pendule. Mais lorsqu'elle est faite, ils sont étonnés de voir quelle ne marche pas sans impulsion. Ils apprennent qu'un bourgeois de Genève possède une horloge à pendule ; L'un d'eux va la voir, comme curieux, se fait montrer la manière, bien simple de la mettre en mouvement. Il est de retour et la nouvelle horloge fonctionne.

Tels furent les faibles et timides commencemens des horloges de cette fabrique, augmentés & perfectionnés dans l'état où nous les voyons. (1)

A l'instar des ca_bers elle s'appelèrent au dehors par métonymie des Morbiers, nom qu'elle portent encore dans quelques provinces.

Morez a un marché hebdomadaire qui se tient tout les samedis. Il s'y débite, blé, légumes, vin, eau de vie, huile, pain, farine, fromages, beurre, oeufs, poisson, volaille, jardinage, fruits de toutes espèces, souliers, mercerie, quincaillerie, bonneterie, outils aratoires, clouterie, ferblanterie, friperie, &a &a. Ce marché qui était déjà ancien, a été confirmé par décision du conseil d'état du 10 8^{bre} 1747.

Quatre foires annuelles y sont établies dès 1794. Elles se tiennent le 1^{er} lundi de mai, le 16 aout, le 1^e lundi de novembre & le 20 X^{bre}. On y vend ou achète les mêmes marchandises qu'aux marchés, et en outre, vaches chevaux, chèvres, porcs, draperie, toilerie, cuirs, chappellerie, bijouterie, fayencerie, &a &a.

Ce qui se cultive de terre à Morez, ne produit que de l'orge et de l'avoine, & en si petite quantité que le sixième de la population pourrait à peine y trouver sa subsistance pour l'année. Mais les fontaines y sont assez multipliées car il y en a trois publiques & vingt particulières avec jet, dont une ferrugineuse dont la médecine se servait autrefois dans de certains cas.

Ainsi qu'on l'a dit d'abord, la rivière de Bienne traverse Morez, cette rivière assez poissonneuse, donne d'excellente truite, seul poisson qu'elle nourrisse.

(1) M. Antide Janvier, de S^t Claude, horloger à Paris, dont les connoissances égalent les ___ contribua incessamment à ce perfectionnement par les leçons et les principes, qu'il donna avec autant de zèle que de désintéressement, à differens ouvriers, pendant sont séjour à Morez en 1771 et 1772

IMG_7319

On a inséré dans l'annuaire du Jura, page 30, de 1814, qu'elle prend sa source au petit hameau de la Jacquette ; c'est une erreur de fait, c'est bien là, que croit le bief de la Chaille, qui se jette dans la Bienne au hameau des Rivières. La vraie source de la Bienne est au pied de Montfier, commune du Prémanon qui de là coule sous le nom de Biennette, jusqu'à sa jonction avec le bief de la Chaille au hameau des Rivières, où elle prend ensuite le nom de Bienne. Déjà la ressemblance du nom dit beaucoup ; mais ce qui est convaincant, c'est que la Biennette étans beaucoup plus forte que le Bief de la Chaille, il est tout naturel que le plus grand lit reçoive le moindre ; c'est que, encore, il ne se trouve aucun poisson dans le bief de la Chaille, & que la même truite qu'on pêche dans la Bienne se trouve dans la Biennette.

Mais qu'elle est l'étymologie du nom de Bienne. Les titres des derniers siècles qui en parlent, l'appellent Bienna qui est le nom patois ; et en remontant plus haut, on lit dans un acte de vente, en latin du bas-âge, faite par Guillaume DE LA BAUME, abbé de S^t Oyan-de-Joux, aux habitans de Longchaumois, le 21 fevrier 1730, que le vendeur donne pour limite entr'autre, d'un terrain qui en fait l'objet à savoir : dès la chappèle de la Mouille, en tirant jusqu'a la rivière de Bienne ; [suit une phrase en latin qui, vue l'orthographe de l'ancien juge, est difficile à transcrire] videlent à Sapello dicto Moilla, tendendo usque ad ripariam Bienna (voyez la dissertation sur l'établissement de l'abbaye de St Claude, par M^r de Voltaire, dans ses oeuvres) Le nom primitif de cette rivière est donc Bienna.

Or, la rivière d'Ain s'appèle en latin Danus, Idanus, Eus, Indus & Euna, selon le dictionnaire géographique de Vosgien, et la Bienne a son embouchure dans l'Ain, dont elle n'est comparativement qu'un ruisseau ou bief. Un bief se nomme en Patois un By, ainsi Bienna, parait être composé de By, et de Enna, ce qui signifie le bief ou Ruisseau qui va à l'Ain : L'un by qué va à l'Enna d'où Bienna ;

Une seconde rivière passe à Morez, c'est la petite rivière dite l'Evalude, torent par fois des plus impétueux, qui descend de Bellefontaine & se jette dans la Bienne à Morez-le-bas : sa violence va jusqu'à déplacer les eaux de cette dernière D'anciens titres la nomme Valida, Evaluda, et le patois l'appèle Evalieda. Ce nom parait dérivé du patois Veludy, qui signifie Ville dieu, propriété pittoresque au levant vers la quelle était dirigé anciennement un pont de bois, soit simple planche sur la rivière, qu'on appelait le pont de Villedieu ou de Veludy. Cette

dénomination a probablement produit par une prononciation corrompue, le nom Evalieda, Evaluda, Francisé Evalude.

Ce n'est qu'en 1767 qu'a été construit, pour la première fois, sur l'Evalude, un pont en rapport avec la Route-Royale, pour le passage des voitures.

IMG_7320

Nous passons aux Ruisseaux. Il y en a Morez, six principaux, ceux appelés bief & se rendant dans la Bienne.

1° Le bief du Chateau, qui tire son nom d'un fonds appelé Chateau, qu'il baigne d'un côté.

2° Le Bief de la Dardetta, au Morez dessus. Son nom dérive du mot Patois Darda qui signifie la gouttière d'un toit ; de là par diminutif Dardetta, parce que ce ruisseau coule tranquillement, et a pour l'ordinaire peu d'eau.

3° Le bief de la Crosetta ou Crosatta, sous la maison REVERCHON-PATIER [?] ; ainsi appelé parce qu'il coule sur un sol creux ou enfoncé.

4° Le bief de Trelarce, qui coupe la rue des jardins sous un pont, reçoit son nom de la Roche de Trélarce d'où il vient.

5° Le bief à Fenandre, derrière les Malfroy Notaire ; Il traverse la grande cour sous un pont ; il a pris son nom d'un nommé Fernande Malfroy, qui avait des propriétés le long de son cours. Fernande est un prénom Espagnol, trouvé dans un rôle d'imposition de la Mouille de 1650, où est compris Fernande Malfroy.

6° Le bief à Thoroz, ou bief Philibert, au nord de ce dernier, à Morez le bas, traverse aussi la grand-route sous un pont et est ainsi appelé du nommé Philibert Girard, dit à Thoroz, dont la propriété bordait ce ruisseau.

Les quatre derniers de ces ruisseaux sont quelque fois furieux dans les gros temps.

Une grotte se présente ici sous le nom de Doye Gabet. C'est un enfoncement en forme de voûte, dans un rocher, à la droite et au bord immédiat de la rivière de Bienne, à Morez le bas, au fond du quel sort une source quelque fois plus volumineuse que les eaux de la Bienne quelle rejète loin d'elle. On n'en connaît pas la profondeur.

L'observateur attentif la regarde comme un égout des lacs de Bellefontaine (Les Lusirets [?]) qui se vident au nord dans une ouverture appelée les Entonniers. Delà les eaux vont reparaitre à la Doye Gabet, après un cours de Deux lieues, par des conduites & des fentes souterraines. Tout appuie cette opinion. Ces lacs sont dans une latitude fort élevée. Ils nourrissent sur leurs bords, une grande quantité de Sangsues, et il parait, par intervalles, quelque uns de ces insectes à la Doye-Gabet. Enfin, lorsque, dans un orage local, la nuée vient à crèver sur Bellefontaine la Doye Gabet enfle tout à coup, sans que la Bienne éprouve aucun changement.

On trouve l'étymologie du nom de cette Source, ci devant page 4.

La Doye Gabet appartient plutôt à Morbier qu'à Morez, par sa situation. Si l'on en parle ici, c'est parce que l'abondance perpétuelle de ses eaux a déterminé la construction sur ce point, d'une annexe à la Tirerie, & c'est encore pour la faire connaître comme tenant à l'histoire naturelle des Montagnes.

IMG_7321

Une autre source remarquable est la Doye Magnin à Morez le haut, qui porte le nom de son ancien Propriétaire. Elle naît au pied de la Roche de Trélarce, elle est si abondante que, dans les grandes sechères, elle pourrait fournir encore de l'eau, pour une roue, et quelle est alors un secours pour les usines inférieures. Les eaux en sont extraordinairement froides en été, et la chaleur en est telle en hiver, que les plus grandes gélés, n'en arrêtent jamais le cours. Dans cette dernière saison, elle est couverte d'épaisse

vapeurs, qui se repandent jusques sur les rouages de l'usine voisine, quelle fait mouvoir mêlée avec les eaux de la Bienne. Elle fournit de l'eau à plusieurs fontaines de Morez.

Au sommet de la Roche du Bêchet, d'un facil accès, est un plateau d'ou la vuë plonge agréablement sur toute la vallée. Le spectateur a là Morez à ses pieds, & jouit d'une perspective que ne daidaignerait pas le pinceau d'un habile artiste. Un gouter s'y porte quelque fois. Le voyageur visite souvent des lieux moins dignes de son attention.

De la tirant au nord & sur la même ligne, on trouve la roche fenduë appelée en vieux patois Lé Fetkié [?], c'est a dire les fentes, c'est une ouverture dont la longueur est dirigée du midi au nord, large d'environ douze mètres. Elle a pour ses deux parois, fort élevée et à pic, au couchant la Roche principale, & au levant un énorme Rocher, qui parait détaché de sa base étroite & inclinée vers Morez ; La position de ce rocher est effrayante. La chute en entrainerait les plus grands dommages, et elle arrivera dans la suite des tems, car il n'y a aucun moyen de la prevenir. Une telle masse s'est-elle par son propre poids détachée de la roche principale, ou bien la faite est-elle produit d'une des grandes révolutions arrivées au globe terrestre ?

Morez, quoique situé au sein des montagnes, quoi qu'entouré de roches et de rochers, de toute part, n'a aucune carrière propre à batir. Toute pierre de taille qu'on y employe provient des carrières des Rousses ou de Morbier. Telle est l'ingratitude du sol qu'on fournit pas plus de mine ou de minerai.

Morez existe depuis trop peu de tems pour qu'on puisse y avoir rencontré quelque monumens curieux d'antiquité.

Les fièvres catharrales, les fluxions de poitrine, les phtisies, les rhumatismes & les odontalgies (maux de dents) sont les maladies les plus fréquentes dans la Commune. Elles règnent en hiver & au commencement du printemps, on leur assigne pour cause l'humidité du sol, la profondeur ou l'_litude ou resserement de la vallée que le soleil n'éclaire que tard, et sur la quelle il ne fait que glisser en hiver ; enfin la transition soudaine d'une température à l'autre, comme du chaud au froid, du sec

IMG_7322

à humide, et vice versa. Ces diverses influences se succèdent quelques fois dans la même journée.

La pratique de la vaccination, dans la Commune, en a comme extirpé la petite verole, cependant l'autorité ne doit pas cesser de la recommander.

Comme partout ailleurs, le peuple a ses superstitions et ses préjugés. En voici quelques extraits :

- 1° Si la première personne que l'on voit ou rencontre le matin, est d'un sèxe plutôt que d'un autre, c'est un mauvais augure pour les événemens de la journée.
- 2° De treize convives à table, il doit en mourir un dans l'année.
- 3° faire la lessive aux quatre tems & aux rogations, le maitre de la maison mourra aussi dans l'année.
- 4° D'un mariage fait au mois de maï ou au mois d'aout, naissent des enfans imbeciles ou fous / aussi évite-t-on de marier dans les deux mois.
- 5° S'il pleut le jour de la S^t Médard, la pluie durera six semaines, surtout

s'il pleut à l'heure que ce Saint s'est noyé.

6° des mères croient procurer des forces à leurs jeunes enfants qui ne marchent pas encore, en les couchant, le jour de la fête Dieu, sur les reposoirs, aussitôt que le prêtre a donné la bénédiction.

7° S'est-on donné une entorse au pied² pour la guérir, on a recours à une espèce de prétendu initié qui avec le contact de leur pouce, ou de leur orteil, font trois croix sur le membre affecté, en prononçant, in petio [?], quelques paroles mystérieuses. Cela s'appelle lever une entorse. Qui propose, dans ce cas, le moyen curatif, avoué par la Médecine et la physique, n'est pas écouté.

Ce que l'on remarque dans l'instruction du peuple, c'est que tous les individus, à peu près des deux sexes, savent lire & écrire, même la plupart, calculer. Beaucoup de jeunes gens ont fréquenté les collèges. Des voyages ont avancé la civilisation. L'habitant est sociable & confiant, d'une humeur joviale, un peu caustique. Il vit assez sobrement. Il s'habille avec désence et une propreté qui pourrait tenir moins du luxe [?], mais ce petit excès est commun à toute population manufacturière.

Depuis environ trente ans, on parle généralement français, à quelques exceptions près, sans accent désagréable. Au paravant le patois dominait presque dans toutes les familles. Cependant chacun sait le parler & le parle dans l'occasion. Il se prononce avec beaucoup de vitesse : il a des expressions si significatives, si originales, et si énergiques qu'on ne saurait les rendre en français.

Ce jargon paraît être une émanation de la langue Italienne, tant pour la prononciation que pour la desinence d'un grand nombre de mots. Il en est beaucoup

IMG_7323

qui sont purement italien, quelques uns mêmes latins, et d'autres mais Rares extraits de l'Espagnol.

D'où vient ce patois dont la teinte est à peu près la même dans le patois de l'arrondissement de S^t Claude, & autres lieux de la province ? voici une conjecture qui est peut-être bien hasardée mais qui pourrait en faire naître une plus solide.

M^r le Professeur DUNOD, dit dans ses observations sur la coutume du comté de Bourgogne, page 15, que les Rois GONDEBAUD & GODÉGÉSILE, qui vivaient sur la fin du 5^{ème} siècle, Ravagèrent l'Emilie (actuellement La Romagne), et la Ligurie, (aujourd'hui le territoire de Gènes et le Montserrat) dont ils firent les habitants esclaves & les conduisirent dans leurs états. GODEGÉSILE possédait Besançon. Il y eut donc bien, ajoute cet auteur, de quoi peupler d'Esclaves, les terres de la compagnie du comté de Bourgogne.

Ainsi, ces nouveaux colons, fixés dans la Séquanie, y introduisaient nécessairement leur langage, sans doute latin rustique, qui, mêlé au langage des Bourguignons a pu devenir le type de nos patois. Au reste, on laisse aux Savans le soin de sonder cette origine.

On va terminer cet article par une observation assez curieuse.

Chaque année, aux approches de l'hiver, des peigneurs de chanvre de la commune de Longchaumois & du canton des Bouchoux, se répandent par Société dans le Jura, le Doubs, la Haute Saône & Loire, pour y exercer leur petite industrie. Ils se sont formés entr'eux d'un tems immémorial, une espèce d'argot qu'ils appellent Bellô. Ils le parlent dans tous les cours de cette excursion pour converser librement entr'eux & dérober à ceux qui les entendent le sens de leurs discours.

Dans ce jargon inintelligible, se trouvent les mots arti pour dire Pain & Kria [?], pour dire Viande. Ces deux mots sont évidemment les mêmes que

arton & Kreat, grecs qui signifient aussi Pain & Viande.

Comment & par quel hazard se sont ils introduits chez de grossiers campagnards, qui n'ont aucune tincture des lettres ?

Etablissements publics à Morez (1)

Une justice de paix, dont ont été Juges :

- | | | |
|----|--|------|
| 1° | M ^r Pierre Alexis PERRAD, dès le 20 Janvier 1791, jour de l'installation du tribunal de paix jusqu'en | 1792 |
| 2° | M ^r Marc Joseph GIROD dès 1793 à | 1795 |
-

(1) on n'articule pas la Mairie, puisqu'elle seule constitue la Commune.

IMG_7324

(La place fut vacante en 1796.)

- | | | |
|----|---|------|
| 3° | M ^r Jean Baptiste Reverchon dès 1795 à | 1817 |
|----|---|------|
- un bureau de l'enregistrement & des domaniaux, ouvert le 1^e 8^{bre} 1698

Une brigade de gendarmerie Royale, casernée dans une maison appartenant au Gouvernement, établie en 1770.

Une direction de la poste aux lettres, ouverte le 1^e Juillet 1782 ; arrivée et départ des dépêches, quatre fois par semaine pour Paris, & trois fois pour Lyon & le midi.

Un relai de poste aux chevaux, établi en 1782.

Un bureau des droits réunis, soit des contributions indirectes, ouvert le 24 7^{bre} 1803, avec résidence de deux employés du service actif.

Un bureau d'octroi	{	Sur les bestiaux & boucherie, établi le 30 mars 1807
		Etendu aux liqueurs le 17 8 ^{bre} 1808

Un bureau de perception des contributions directes, établi dès le 23 7^{bre} 1804, pour les Communes de Morez (chef lieu) La Mouille, Tancua, Morbier, Bellefontaine et les Rousses, et étendu, en la présente à celles du Prémanon, & la Darbellaz.

Un bureau de bienfaisance, établi en janvier 1809.

Un bureau de Douanes, ancien

Un [sic] Ecole d'enseignement mutuel pour les garçons, ouverte le 15 avril 1819

Une institution pour les filles, tenue par quatre dames de S^t Claude ouverte en 9^{bre} 1819.

Une halle au blé et au vin, ouverte le 4 X^{bre} 1819

à quoi il faut ajouter le marché hebdomadaire et les quatre foires dont on a parlé dans le cours de cette notice.

Etablissements industriels

Six moulins, ayant 25 Tournants

Six Scieries

Deux battoirs

Une Trefilerie (la plus ancienne de la Franche Comté)

Deux feux de forge

Six martinets où se fabriquent toutes sortes d'ouvrages de fer

Quatre fabriques de cloux d'épingles, ou pointes de Paris, outre diverses clouteries de forges

Sept ateliers de pendules à Ressorts, et divers autres d'horloges
Deux fabriques de couronnements de laiton, étampés & dorés
Une fabrique de Limes

IMG_7325

Six fabriques de cadrans d'émail
Six Vanneries
Cinq maisons de commissions

Ponts Publics

Le pont du Marché

Le pont de l'horloge ou de la paroisse

(1) Le pont de l'affaitieux, à Morez le bas

Le Pont du fort en construction.

} sur la Bienne

outre trois ponts particuliers de déserte ou communication sur la Bienne
Le pont de l'Evalude sur l'Evalude

Appendice

S'il est arrivé qu'aucune des notices fournies n'ait parlé du Mont Rizoux, il ne sera peut-être pas inutile de lui consacrer ici un petit article sous le Rapport géographique

Le Rizoux, est une montagne ou forêt peuplée de sapins, située entre les communes du Bois-d'Amont, & des Rousses, au levant, & ceux de Morez et Bellefontaine au couchant. Il appartient à ces quatre Communes & à celle de Morbier et de la Mouille qui en ont fait le partage entr'elles. Il y a quelques chalets où l'on fabrique du fromage. S'on étendue est d'environ deux lieues et demie, communes de longueur, sur une grande lieu de largeur. Il contient 5.700 arpens & 46 perches, selon un procès verbal de plantation de bornes du 12 7^{bre} 1725, faite en exécution d'un arrêt du Parlement de Besançon, du 8 mai de la même année, confirmé par un arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 23 8^{bre} 1731.

Le mont Rizoux est l'objet d'un acensement fait le 12 7^{bre} 1549 par le Monastère de S^t Oyan de Joux, aux habitans de la Mouille, Morbier & Bellefontaine qui y associèrent ensuite ceux des Rousses et des Landes (aujourd'hui le Bois-d'Amont).

Il s'appelait primitivement les Joux-noires, de Juga-moratium. Le Mont Rizoux parait être un composé des deux vieux mots Rière & Joux car pour le désigner, au lieu de dire les Joux noires, on aura dit : Rière les joux, et par une Prononciation abrégée & adoucie, on a fini par dire : Rizoux. C'est au moins, l'opinion du Rédacteur, qui la sacrifie bien volontiers à celle de tout étymologist quelconque, ne fut-il ni un DUCANGE ni un BALLET.

Morez le 19 mai 1821. Redacteur Signé Jⁿ B^{te} Reverchon, ancien Juge de Paix.

(1) Ce pont est dans un fond. Sur le terrain en pente des deux côtés, coulaient anciennement des eaux qui, dans les grandes pluies, entraînaient dans la rivière, Pierres, graviers, immondices qui s'y trouvaient. Tout était balayé. Ainsi balayer se dit en patois affaïty. Dela affaitieux pour désigner l'endroit où se jetent les balayures.